



Compte-rendu du Comité Directeur du 19 Décembre 2024

Présents : Bernard Chapalain, Stefano De Blasio, Mickael Déniel, Gwenael Kerneis, Alain Labat, Ronan Le Goff, Rémy Le Guernic, Julien Nicol, Karine Perchoc, Yann Roudaut, Jean Charles Thépaut.

Excusés : Hubert Bourguine, Philippe Doulou, Charly Kernaleguen, Cécile Le Belleguic, Jonathan Le Goff, Jonathan Marec, Aurelie Nédelec, Yvon Perhirin.

Ordre du jour

- 1) Point Licences
- 2) Point Financier
- 3) Point sur l'emploi de Richard et augmentation de son temps de travail
- 4) Compte-rendu des Commissions du Comité : Sportive, Arbitrage, Féminines, Jeunes et Développement.
- 5) Désignation ou élection du représentant du CD 29 à l'Instance Régionale de Discipline
- 6) Suite à la réponse de la FFTT sur l'envoi de mails aux licencié(e)s , mise en oeuvre concrète de ces envois.
- 7) Point sur le matériel du Comité sur le site de Plouigneau
- 8) Date AG du Comité en 2025
- 9) Questions et informations diverses.

Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des élu(e)s présent(e)s pour ce dernier Comité Directeur de l'année 2024.

1) Point Licences :

Alain Labat précise qu'à cette date notre Comité compte 3 888 licenciés, répartis ainsi : 1 512 pour les licences loisirs et 2 376 pour les licences compétition. Pour le moment l'augmentation concerne surtout les licences loisirs mais la saison est encore longue et on suivra l'évolution au fur et à mesure.

2) Point Financier :

Alain note peu d'évolution ; il y a certes plus de licences mais du fait que ce soit essentiellement en loisirs, la part du Comité est moins importante. Il a transmis aux clubs le relevé de mi-saison. Les règlements rentrent bien et il attend les vacances de Noël pour relancer les quelques clubs qui n'on pas encore réglé.

3) Point sur l'emploi de Richard, et augmentation de son temps de travail :

Le Président indique que l'emploi de Richard donne entière satisfaction au Comité mais surtout aux clubs car les retours que nous avons de ses interventions sont très positifs. Il y a une demande importante en ce qui concerne les prestations d'entraînement car actuellement 6 clubs font appel à nos service et à partir de janvier, un 7ème club est demandeur au vu des actions effectuées par Richard.

Le nombre d'heures prévu sera dépassé de façon significative. Afin d'absorber ce dépassement, le Bureau propose d'augmenter son nombre d'heures à effectuer. Actuellement il est sur la base de 14h/semaine ; on propose de passer à 18h/semaine, ce qui représente un mi- temps. A la question d'une nouvelle évolution de ce temps de travail à moyen ou long terme, le Président répond que l'objectif des membres du Bureau est certes de le faire évoluer mais pour cela, nous devons réfléchir aux actions que nous pourrions mettre en place pour le faire, sachant que si on augmente son temps de travail, on ne pourra pas revenir en arrière. Il faut le faire de façon progressive en fonction des demandes et des actions identifiées.

Alain Labat précise que l'augmentation de temps de travail sera rétroactive ; elle partira du 1/6/2024 et par conséquence, il y aura un rattrapage financier en faveur de Richard.

Le Président demande l'avis des membre du Comité Directeur : Pour 11 voix

Le Comité Directeur donne un avis favorable à l'unanimité des votants.

4) Compte-rendu des Commissions du Comité :

Pour la CSD Rémy Le Guernic fait un point rapide sur le Championnat par équipes et les Challenges. Concernant le CF il évoque la réclamation d'un parent sur le forfait pour raison médicale. Ce dernier demande l'annulation de l'amende ainsi que la modification du règlement afin qu'un certificat sur l'honneur des parents suffise. Cela est impossible car il s'agit d'une règle fédérale et pas départementale.

Ensuite il y a un échange sur la remontée des résultats du CF dans le SPID ; il serait pertinent qu'Hubert Bourguine et Gwenael Kerneis puissent travailler en collaboration.

Compétition à venir : les Finales par classement à Plogonnec le 23/2/2025 et le Championnat du Finistère à Brest les 22 et 23/3/2025.

Pour la Commission Arbitrage, Mickael Kerneis évoque l'importance de continuer à former des arbitres car il y a un vieillissement des arbitres dans le Finistère et il est souvent difficile de compléter l'arbitrage pour les différentes compétitions.

Pour la Commission Féminines, Karine perchoc fait un point : Le premier stage va se dérouler à Quimper et elle rappelle que pour cette saison la participation est de 10 €/stagiaire.

Pour le Team Filles, il y a eu 7 équipes engagées, au premier tour ; le 2ème tour est prévu à Concarneau. Pour que cette compétition puisse évoluer, 2 idées émergent : trouver un lieu central comme Chateaulin ou à chaque tour, doubler les clubs organisateurs, un dans le nord et dans le sud. Ce sujet a été évoqué lors de la prochaine réunion des référentes féminines.

Pour ce qui est du Ping Santé la réflexion est en cours sur la manière d'organiser les actions cette saison.

Pour la Commission Jeunes, Julien Nicol fait un point sur le championnat en 1ère phase : un peu moins d'équipes mais plus de clubs ; la 2ème phase nous donnera une indication sur l'évolution.

Pour le Circuit Jeunes, au vu du nombre de présents au premier tour, il a été décidé de doubler les lieux d'accueil pour le 2ème tour.

La date du Top Départemental initialement prévu le 21/12/2024 a été reportée, faute de club candidat pour l'organiser. Le club de Fouesnant s'étant finalement proposé, le Top aura lieu le samedi 8/2/2025.

Quant aux Interclubs Jeunes ils se tiendront le 9/2/2025 à Concarneau.

Pour la Commission Développement le Président précise que le compte-rendu a été envoyé à l'ensemble des élus .

5) Désignation ou élection du Représentant du CD29 à l'Instance Régionale de Discipline :

le Président précise qu'il y a 3 candidats : Hubert Bourguine, Rémy le Guernic et Charly Kernaleguen.

Après échange entre les élus, il est décidé que Charly Kernaleguen sera le Représentant du Comité 29.

6) Suite à la réponse de la FFTT sur l'envoi des mails aux licencié(e)s, mise en oeuvre concrète de ces envois :

Pour le Président, la réponse de la Fédération valide ces envois du moment que le contenu est en lien avec l'activité sportive. Quand cela va commencer, Julien Nicol précise que le système est prêt et le premier envoi concernera les Finales par classement. Les élus attendent avec impatience de voir si cela permettra d'avoir plus de participants à nos compétitions

7) Point sur le matériel du Comité stocké sur le site de Plouigneau :

Le Président informe que dernièrement il a eu un échange avec le Président du club de Plouigneau et qu'ils ont évoqué le stockage du matériel du Comité à Plouigneau. Il semblerait que des travaux dans les salles soient d'actualité et il n'est pas certain que dans le futur il y ait de la place pour le matériel. Il en saura plus prochainement.

8) Date AG du Comité en 2025 :

Le Président propose de faire notre AG le Samedi 6 /9/2025.

Il n'y a pour le moment pas de clubs candidats mais un appel à candidature sera fait.

9) Questions et informations diverses:

Le Président informe les élus qu'il a eu contact avec un représentant de L'AFM TELETHON ; il a remis un document aux présents sur les attentes de l'AFM vis à vis du Comité.

Il demande si un(e) élu (e) serait intéressé(e) pour prendre en charge ce dossier.

Karine Perchoc souhaite faire un point sur le dossier de la Cimenterie ; elle précise que les choses avancent et qu'avec Renan Thépaut, elle a rencontré un responsable (salarié) du Service des Sports du Conseil Départemental. Elle a eu un contact avec le Handisport qui se dit intéressé par ce projet ainsi que l'UFOLEP (courrier transmis aux élus).

Le Président précise qu'il a lui aussi rencontré cette personne du Service des Sports du Conseil Départemental ; l'entretien fut intéressant.

Le Comité ne va pas prendre une décision aujourd'hui et il serait bien qu'il y ait une réunion entre toutes les parties afin de voir qui est intéressé par ce projet et qui est d'accord pour apporter une aide financière .

Les débats étant clos, la séance est levée

Stefano DE BLASIO
Président du Comité